Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Thifensulfuron 50 SG MUP

Autres moyens d'identification

Code du produit 50001033

Nature chimique Mélange

Numéro d'enregistrement

de produit

PCP # 28809

<u>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme herbicide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant FMC of Canada Ltd

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),

Web: https://ag.fmc.com/ca/en

SDS-Info@fmc.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou

d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.) 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Nature chimique : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Thifensulfuron-methyl	Thifensulfuron- methyl	79277-27-3	50
sodium carbonate	sodium carbo- nate	497-19-8	>= 10 - < 30 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui mon-

trer l'étiquette).

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes

persistent, obtenir une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se dé-

veloppe et persiste.

Laver les vêtements avant de les réutiliser. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

En cas de contact avec les

yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les

paupières, pendant 15 minutes au moins.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le

centre de contrôle anti-poison.

Rincer la bouche à l'eau.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

Inconnu.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone

oxydes de soufre

Produits de combustion dangereux

Autres informations : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux

de surface ou souterraines.

Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler, car l'eau peut agrandir la zone con-

taminée.

Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants

complètement fermés.

Endiguer le ruissellement des activités de lutte contre les in-

cendies pour une élimination ultérieure.

Si cela peut être fait en toute sécurité, éloignez les conteneurs

non endommagés du feu.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de

problèmes de santé.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Assurer une ventilation adéquate.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de

la fuite et en amont du vent.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé-

versé.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13. Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire

l'accès au personnel non autorisé.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales

Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Ne pas laisser le produit se déverser de façon non réglemen-

tée dans l'environnement.

Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de

surface ou souterraines.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Balayer et collecter la fuite dans un contenant scellé. Balayer et collecter la fuite dans un contenant scellé sec. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipula- :

tion sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspi-

rante appropriée.

Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) éti-

quette(s) et/ou la notice d'utilisation.

Prendre soin d'éviter les pertes et les déversements lors de la

pesée, le chargement et le mélange du produit. Porter un équipement de protection personnelle.

Conditions de stockage

sures

Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et

bien ventilé.

Garder dans le contenant original.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux per-

sonnes autorisées.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition

professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Protection des yeux : Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque

d'un contact accidental du produit avec les yeux ne peut être

exclu.

S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécu-

rité sont situées près du poste de travail.

Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Protection de la peau et du

corps

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Portez des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau en fonction de l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pendant une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) suffiront. Les combi-

une combinaison en polyéthylène (PE) suffiront. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition excessive ou prolon-

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018 1.3

gée, une combinaison de stratifié barrière peut être néces-

saire.

Porter un équipement de protection adéquat. Mesures de protection

Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes protectrices et vêtements de protection appropriés Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect granules

Couleur brun pâle

Odeur douce

pΗ 9.2 (25 °C)

Concentration: 10 g/l

Point/intervalle de fusion env. 182 °C

Point d'éclair Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

0.1 - 0.25 g/l

Masse volumique apparente 696 kg/m3tassé

Solubilité

Solubilité dans l'eau soluble

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

Propriétés explosives Non explosif

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas de dangers particuliers à signaler.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Aucun raisonnablement prévisible.

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Produits incompatibles : Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin

Évaluation : N'est pas classé comme irritant Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Évaluation : N'est pas classé comme irritant

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Produit:

Espèce : Cobaye

Évaluation : Pas un sensibilisateur cutané.

Résultat : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibili-

sation par contact avec la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Thifensulfuron-methyl:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

sodium carbonate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation inverse sur la sal-

monella thyphimurium Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Thifensulfuron-methyl:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

sodium carbonate:

Incidences sur le dévelop-

: Espèce: Rat

pement fœtal

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 2.45, 11.4, 52.9, 245 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 6 - 15 d

Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 245 Poids corporel

mg/kg

Tératogénicité: NOAEL: > 245 Poids corporel mg / kg

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Le poids des données ne supporte pas la classification

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018 1.3

- Évaluation comme toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

sodium carbonate:

Évaluation La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

sodium carbonate:

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL > 0.01 mg/kg

Voie d'application inhalation (poussière/brume/émanations)

Atmosphère d'essai poussières/brouillard

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Autres informations

Produit:

Remarques : Les renseignements présentés dans la section 11 sont con-

formes au Règlement sur les produits dangereux (RPD) et à

SIMDUT. Consulter

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 120 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 120 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.00130 mg/l

algues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 14 d

8/14

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018 1.3

Toxicité pour les organismes :

vivant dans le sol

CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: Directives du test 207 de l'OECD

Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude in-

terne.

Composants:

Thifensulfuron-methyl:

Toxicité pour les poissons CL50 (Salmo gairdneri): 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 470 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CI50 (algue verte): 0.0159 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Lemna minor (Lentille d'eau)): 1.3 µg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Salmo gairdneri): 250 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 100 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 2,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 7.1 µg/abeille

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

sodium carbonate:

Toxicité pour les poissons CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 200 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type d'essai: Essai en semi-statique

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Persistance et dégradabilité

Composants:

sodium carbonate:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabili-

té ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Thifensulfuron-methyl:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

sodium carbonate:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Composants:

Thifensulfuron-methyl:

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

Remarques: Mobile dans les sols

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Risques pour l'Environnement

Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou dans les zones où l'eau de surface est présente, ou dans les zones intertidales

sous la ligne moyenne des hautes eaux.

Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équi-

pement.

Ne pas appliquer là où/lorsque les conditions favorisent le

ruissellement.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

L'élimination ou le recyclage incontrôlé de ce conditionnement est interdit et constitue un danger. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou

le récipient utilisés.

Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer comme déchet dangereux conformément aux règle-

ments locaux et nationaux.

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018 1.3

Emballages contaminés Éliminer le contenu/ le contenant dans un centre d'élimination

de déchets dangereux.

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

Rincer les contenants vides avec de l'eau et utiliser l'eau de

rinçage pour préparer la solution de travail.

Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté

comme un produit non-utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN UN 3077

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Thifensulfuron-methyl)

Classe 9

Risque subsidiaire ENVIRONM.

Groupe d'emballage Ш

Étiquettes 9 (ENVIRONM.)

IATA-DGR

UN 3077 UN/ID No.

Nom d'expédition Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Thifensulfuron-methyl)

9 Classe Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Miscellaneous

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-956

ment (avion de ligne)

Dangereux pour l'environne-

ment

Code IMDG

No. UN UN 3077

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

956

oui

(Thifensulfuron-methyl)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш Étiquettes 9 EmS Code F-A, S-F Polluant marin oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Non en conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ré-

pertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

METHYL 3-{[(4-METHOXY-6-METHYL-1,3,5-TRIAZIN-2-

YL)CARBAMOYL]SULFAMOYL}THIOPHENE-2-

CARBOXYLATE

D-Glucopyranose, 4-O-.beta.-D-galactopyranosyl-, monohy-

drate

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI : Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI: Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/12/2022 1.3 05/12/2022 50001033 Date de la première parution: 03/01/2018

corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon): ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique: PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

Thifensulfuron 50 SG MUP



Version 1.3

Date de révision: 05/12/2022

Numéro de la FDS: 50001033

Date de dernière parution: 05/12/2022 Date de la première parution: 03/01/2018

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation
© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique